

➤ **INTERVENANT-E-S**

- Maison de Protection des Familles (MPF), unité de prévention de la gendarmerie.
- Psychologue clinicienne.

➤ **PUBLIC**

- 11 à 21 ans.

➤ **OBJECTIFS DE LA SÉANCE**

Sensibiliser les jeunes sur les processus présents dans une situation de harcèlement.

Expliquer la responsabilité pénale du mineur et du majeur et la législation relative au harcèlement par rapport à la justice des mineurs (et des majeurs). Donner un éclairage pour repérer et prévenir les différentes formes de violence et mobiliser les ressources et les solutions pour les auteurs, les victimes et les témoins.

➤ **MÉTHODOLOGIE**

Sous forme de débat, il s'agira de venir questionner les jeunes sur leurs représentations, leurs hypothèses et analyses des situations de harcèlement et sur toutes les notions abordées.

Un éclairage simplifié sera apporté sur les mécanismes du harcèlement, ainsi que d'autres mécanismes en jeu dans toute communication (affirmation de soi). Le visionnage de courts extraits de témoignages, adaptés selon la tranche d'âge illustreront les notions abordées tout au long de la séance.

Les échanges se feront dans un cadre de respect et de confidentialité. Le discours sera adapté selon la tranche d'âge et le public.

Cette intervention se déroule sans la participation des accompagnateurs.

➤ **SUGGESTIONS DE PRÉPARATION DE LA SÉANCE**

- Proposer aux jeunes de visionner l'interview d'une jeune fille qui témoigne du harcèlement vécu (d'une durée de 10 mn, dans l'émission C'est à vous) <https://www.youtube.com/watch?v=W21hQsMNWHw>
- Proposer aux jeunes d'inscrire leurs questions de manière anonyme sur papier et rapporter les questions aux intervenants en amont.

➤ DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Présentation des animateurs et des jeunes.

1) Introduction sur les mécanismes du harcèlement

- Brainstorming : à quelles idées / quels ressentis associez-vous aux termes harcèlement, harcelé, harceleur ?
- Explication des concepts et des mécanismes du harcèlement et du cyber- harcèlement (avec extraits vidéos de témoignages).

2) Les conséquences du harcèlement (à court et long terme)

- Les conséquences d'un point de vue psychologique.
- Les conséquences d'un point de vue judiciaire pour les auteurs et les lois qui protègent les victimes.

3) La prévention et les solutions

- les ressources : les parents ou autres personnes ressource, les établissements scolaires, les associations...
- Quelles attitudes permettent de prévenir et de réagir ? (développer et nourrir l'affirmation de soi, apprendre à communiquer efficacement).
- Autres contacts utiles des associations et organismes, numéros verts.
- Réponses aux questions posées.

“Quand on est sûr de soi,
on ne harcèle pas les autres.
Ceux qui le font ont peur de la liberté d'autrui.”

